



Enfants Français de Madagascar

NOTE DETAILLEE SUR LES ACTIVITES 2017

ET PREVISIONNELLES 2018

Il est important de préciser qu'EFM travaille sur des périodes scolaires (de septembre à août de l'année suivante) alors que toutes les demandes de subvention s'étalent sur l'année civile. Aussi EFM s'attache autant que faire se peut à présenter des budgets et des actions aussi proches que possible que ceux et celles qui seront exécutés pendant les périodes considérées, n'ayant une connaissance précise du nombre d'allocataires de l'année scolaire N+1 qu'en mai de cette même année scolaire.

Tableaux de suivi des allocataires

Tableau récapitulatif des allocataires EFM par catégorie			
	2016	2017	2018 (1)
Inscrits en primaire	140	120	80
Inscrits en secondaire	77	86	102
Inscrits en supérieur	11	15	18
En formation professionnelle	11	10	5
En ecoles spécialisées	2	2	1
en renforcement linguistique	2	1	
Total	243	231	206

(1) 2018 ne sera clos qu'en mai 2018
le nombre d'inscription est au 31/12/17 et doit donc encore augmenter.
Les inscrits en secondaire incluent 2 enfants scolarisés a Tamatave

Le nombre d'allocataires au 31 décembre 2107 est en progression par rapport aux années précédentes à la même date.



Enfants Français de Madagascar

1. La prise en charge de la scolarité

Enseignement primaire, collège et lycée :

Sur la subvention du MAEDI, EFM prend en charge la scolarité des jeunes français qui ne bénéficient pas de bourses scolaires. Les jeunes élèves écartés de l'aide à la scolarité, soit sont entrés tardivement dans la nationalité, soit ont des résultats qui ne leur permettent pas de poursuivre dans le système aidé (orientation en technique ou professionnelle). Il est important de noter que les passerelles entre les deux systèmes sont rares et difficiles, la méthodologie des deux enseignements diffère.

- *Primaire* : Les jeunes scolarisés en primaire en enseignement malgache, nouvellement entrés dans la nationalité, où dont les parents n'avaient pas pu, pour des raisons diverses, inscrire leurs enfants dans le système français, sont, une fois connus d'EFM et pour la très grande majorité, orientés dans le système aidé : écoles françaises ou Les Colibris La Source.
- *Collège et lycée* : La plus part de ces lycéens n'ont pas obtenus de place dans la filière Pro du système aidé ou ont été orientés en technique.
- *Enseignement supérieur* : le baccalauréat malgache ayant une équivalence dans le système français, le maintien des élèves dans le système secondaire malgache pourrait ne pas pénaliser ceux qui souhaitent poursuivre leurs études dans le supérieur en France. Or les résultats du baccalauréat ne sont connus que fin septembre début octobre, ce qui ne permet pas aux nouveaux promus, de rejoindre une université en France, les places éventuellement attribuées par « post bac » ayant été pourvues, et la rentrée scolaire universitaire étant déjà effective. Dans le même esprit, certains boursiers à 100%, ayant suivi une scolarité dans le système français et obtenant leur diplôme (Baccalauréat), demandent une prise en charge de leur voyage pour rejoindre leur lieu d'études universitaires : cette prise en charge est conditionnée par la désignation d'un correspondant qui assurera l'entretien du jeune jusqu'à l'obtention de la bourse versée par le CROUS : certains jeunes n'ont ni famille, ni correspondant en France, et se trouvent dans l'obligation de renoncer à leur projet « d'expatriation ». Aussi, depuis 3 ans EFM propose une prise en charge de la scolarité dans le supérieur, après validation du projet du futur étudiant. Les choix actuels vont vers des écoles supérieures privées ayant un partenariat avec des universités françaises.
- *Prise en charge des frais annexes* : pour tous ces allocataires poursuivant un enseignement dans le système non aidé, un forfait est accordé pour le transport (35.000 à 75.000Ar par



Enfants Français de Madagascar

trimestre en fonction de l'éloignement), pour la cantine (100.000 Ar par trimestre) et pour la rentrée (50.000 Ar).

2. Le Périscolaire

Cette activité qui avait fait l'objet d'un investissement certain d'EFM en 2016, n'a pu être continuée en 2017, faute d'accord du directeur d'EPFA à la rentrée 2017.

EFM a donc passé un accord avec l'association de parents « les enfants d'abord » afin que les allocataires qui le souhaitent puissent être intégrés dans leurs activités, financés par EFM.

Le budget non utilisé à ce titre est reporté en 2018 sur la mise en place de centre aéré pour les petites vacances.

3. Classes vertes

Nous avons eu 4 demandes cette année qui ont fait l'objet de financement de classes vertes.

4. Prestations santé

Les enfants présentant certaines difficultés sont suivis par des orthophonistes diplômées en France. Il est à noter que ces professionnels ont consentis aux enfants EFM un tarif de moitié de leur tarif habituel. Cette année, 4 enfants suivent des séances avec ces professionnelles.

5. Soutien scolaire :

L'examen des bulletins scolaires de certains allocataires démontre la nécessité de mettre en place un soutien scolaire. Un soutien en mathématiques et mathématiques financières a été mis en place pour 3 élèves. Des cours de français sont financés pour 8 élèves également à l'Alliance Française.



Enfants Français de Madagascar

6. Rencontre avec les parents :

EFM organise du mardi au jeudi de 8h30 à 11h30 des permanences permettant d'accueillir les parents des allocataires. Nous recevons de 75 à 130 parents par mois pour évoquer les difficultés scolaires des enfants mais également les difficultés familiales ou financières des familles. Situé dans le même lieu que l'AFST, et entretenant des relations amicales et quotidiennes avec cette association, nous orientons certaines familles vers l'AFST pour qu'elles puissent bénéficier d'aides alimentaires. Ce partenariat étroit permet d'aider les plus démunis mais également de détecter les tricheurs éventuels.

7. Le séjour « Découverte »

Le séjour découverte s'est déroulé à Majunga en aout dernier et a rassemblé 101 allocataires d'EFM dirigés par l'équipe du CEMEAM.

Principalement financé sur le budget annexe avec l'accord du Sénateur YUNG, ce séjour s'articule également autour d'activités pédagogiques (découverte de la faune, de la flore et visites historiques, ...). Encadré par des équipes d'enseignants ce séjour apporte à nos allocataires un cadre de vie totalement différent de celui dans lequel ils ont l'habitude de se mouvoir. Le français est pratiqué durant tout le séjour, des repas équilibrés sont servis, l'hygiène et la propreté sont enseignées et contrôlées.

Malheureusement, la suppression des réserves parlementaires nous conduit à éliminer cette activité importante dans nos prévisions 2018.

Compte tenu de l'utilisation décalée des subventions d'une année sur l'autre, nous pourrions tout de même financer plusieurs semaines de centre aéré pour une quarantaine d'enfants au cours des petites vacances 2018.

8. La remise à niveau en français

Nous constatons la fréquence élevée d'enfants intégrant le système français et présentant de grandes difficultés en français.

Nous souhaitons en 2018 pouvoir mettre en place une activité de remise à niveau pour ces enfants, lors de deux séances hebdomadaires de deux heures chacune. Au cours de ces séances, le temps serait consacré à des jeux, des séances de vidéo, des dialogues, afin de



Enfants Français de Madagascar

donner un aspect ludique et non rébarbatif à la formation, et pour compenser le fait que ces enfants n'entendent pas parler français dans le milieu familial. L'école LES COLIBRIS ouvre ses locaux pour ces activités. Nous allons aussi contacter l'Alliance française pour voir avec eux les solutions possibles.

9. Conclusion :

La suppression du système de la réserve parlementaire conduit à une révision drastique des activités EFM, surtout pour 2019, 2018 pouvant encore préserver ses activités, à l'exception de la colonie de vacances, grâce à la subvention du MAEDI et aux reports des subventions parlementaires non utilisées en 2107, du fait de leur versement tardif, et de l'annulation de l'activité périscolaire à la rentrée 2107.

La recherche de financements autres est donc une priorité absolue pour l'association, tant auprès du privé que du public en France.

Pour cela, un dossier de financement pour l'enseignement supérieur a été déposé en janvier 2018 auprès de la fondation Telma (celui déposé auprès de la fondation Orange n'ayant pas reçu de réponse positive en 2017). La recherche au coup par coup auprès des entreprises françaises à Madagascar, se continue, mais sans véritable succès à ce jour, l'enseigne « enfants français de Madagascar » ne présentant pas un atout emportant de décisions positives.

Trente-cinq dossiers ont été envoyés auprès de certaines collectivités françaises intervenant à Madagascar, sur des projets divers, mais proches de l'éducation et de la santé des enfants. Nous attendons les réponses.

En conclusion, nous comptons sur la poursuite de la subvention du MAEDI au moins au même niveau qu'en 2017, soit 12 000 €, ce qui avec les reports de la réserve parlementaire nous permettront, à l'exception de la colonie de vacances, de poursuivre une activité utile aux enfants démunis en 2018.

2018 étant l'année décisive pour la recherche de financement 2019 pour suite des activités d'EFM.